



PRESAO

Programme de Renforcement et de Recherche sur la Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest
West Africa Food Security Capacity Strengthening and Research Program

Résumé N° 3- 2011-12 - Maïs

Décembre 2011

Composante SRAI

Strengthening Regional Agricultural Integration in West Africa

Analyse de la compétitivité du maïs local au Burkina

Par:

Mathieu Ouedraogo, INERA
Souleymane Ouedraogo, DGPER
Moussa Kabore, DPSAA/DGPER
Boubacar Diallo, MSU



DGPER

Les documents du PRESAO sont disponibles à <http://www.aec.msu.edu/fs2/presao.htm>

Contexte

Au Burkina Faso, le maïs constitue la troisième céréale la plus cultivée, après le sorgho et le mil. La production nationale agricole, dominée par les céréales traditionnelles pluviales, est d'une manière générale largement autoconsommée. Les céréales occupent 88% des superficies agricoles. La production actuelle dépasse un million de tonne avec des rendements moyens de 3,7 tonnes en irrigué et 1,5 tonnes en pluviale. L'atteinte de cette production a été stimulée par un ensemble de mesures issues des politiques agricoles et alimentaires au niveau du pays. Pour palier au faible niveau de production du maïs, le Gouvernement a renforcé ses mesures de soutien à la production à partir des années 2007/2008 quand survint la crise économique qui engendra une hausse généralisée des prix internationaux des produits alimentaires. Ainsi en 2008, le Gouvernement a injecté 5 milliards de FCFA pour soutenir la production agricole. En 2009, le coût des actions de soutien à la production par le gouvernement et ses partenaires se chiffre à près de 10 milliards de FCFA. (CPSA, 2010). En 2010, l'ensemble de ces actions se chiffre à 7 milliards de F CFA environ. Après trois années de mise en œuvre d'importantes mesures de soutien à la filière, il est opportun de s'interroger de leur impact sur les performances de la filière.

Au titre des mesures on peut retenir le Plan d'Action sur les céréales (mil sorgho, maïs) mise en œuvre de 2000 à 2010 dont l'objectif qui vise l'augmentation de la rentabilité économique et financière des filières céréalières afin de participer de manière durable à la sécurité alimentaire. Ce plan s'insère dans le volet agricole du Programme d'Ajustement Structurel, le PASA dont l'objectif est la libéralisation totale des opérations économiques sur les céréales (production, commerce/transport, transformation). En 2003, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) a donné une place importante au secteur agricole qui a abouti à la Stratégie du Développement Rural (SDR). En 2010, le CSLP a évolué pour donner la Stratégie de Croissance Accélérée et le Développement Durable (SCADD). De même, un Programme National du Secteur Rural (PNSR) est en cours d'élaboration pour servir de cadre opérationnel à la SCADD pour la mise en œuvre de son volet agricole. La politique sur le maïs s'intègre dans la stratégie de développement des céréales traditionnelles pour lesquelles un plan stratégique a été élaboré et mis en œuvre pour la période 2000-2010. L'objectif global est intitulé: « Augmenter la rentabilité économique et financière des filières céréalières afin de participer de manière durable à la sécurité alimentaire ». L'objectif spécifique le précise: « Accroître la performance des acteurs de la filière par la création d'un environnement favorable et par l'amélioration de leurs organisations».

Les systèmes de production et quelques statistiques sur le maïs

Le maïs est produit principalement en pluvial avec un développement récent du maïs irrigué. Au niveau national les résultats de la première phase du RGA ont montré que le maïs est pratiqué par 78,6 % des ménages agricoles en saison pluvieuse. Les principales régions à forte proportion de ménages agricoles producteurs de cette spéculatation en saison pluvieuse sont le Sud-ouest (93,3 %), l'Est (91,7 %), le Centre Nord (89,2 %) et les cascades (89,2 %). Par contre, les deux (2) régions à faibles proportions de ménages agricoles produisant le maïs en saison pluvieuse sont celles du Centre et du Sahel avec respectivement 42,9 % et 61,0 % (DGPER, 2009). En termes de production, les principales régions productrices sont les

Hauts-Bassins, la Boucle du Mouhoun, les Cascades avec respectivement 346 500 tonnes, 199 000 tonnes, 123 188 tonnes sur une production totale de 1 200 000 tonnes (DGPER, 2010). La production de la saison sèche occupe seulement 0,8 % des ménages agricoles au niveau national. Les principales régions productrices de maïs irrigué sont la Boucle du Mouhoun, les Hauts-Bassins et les Cascades avec respectivement 7 482 tonnes, 2 488 tonnes et 1 894 sur une production totale de 13 430 tonnes (DGPER, 2010).

Le maïs produit est essentiellement consommé au niveau local. Une faible proportion est mise en marché (14% pour le système pluvial et 90% en système irrigué) et la part exportée est encore marginale.

Approche méthodologique

De manière simplifiée, la structure tabulaire (MAP) utilisée est exposée ci-dessous. Cette technique s'inscrit dans une approche en équilibre partiel et repose sur l'identité comptable suivante :

$$\text{Profit} = e(Pq).Q - e(Pt).It - e(Pn).In$$

Dans cette équation, e représente le taux de change, P les prix, Q la quantité de produit, I les quantités de facteurs et les indices q, t et n désignent respectivement les produits, les inputs échangeables et les ressources domestiques (ou inputs non échangeables).

Tableau 1 : Présentation simplifiée de la matrice d'analyse des politiques

	Coûts			Profits
	Revenus $e(Pq) Q$	Inputs échangeables $e(Pt) It$	Ressources intérieures $e(Pn) In$	
Prix de marché (financiers)	A	B	C	D
Prix économiques (économique)	E	F	G	H
Effets de divergence et efficacité	I	J	K	L

D = Profits financiers ou privés = A - B - C

H = Profits économiques ou sociaux = E - F - G

I = Transferts sur produits = A - E

J = Transferts sur biens échangeables = B - F

K = Transferts sur facteurs domestiques = C - G

L = Transferts nets = D - H = I - J - K

Tableau 2 : Indicateurs de la MAP

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Valeurs à :				
Prix financiers	** A **	** B **	** C **	** D **
Prix économiques	** E **	** F **	** G **	** H **
DRC	G / (E-F)			
NPC	(A / E)			
NPI	(B/F)			
EPC	(A-B)/(E-F)			

A partir des grandeurs ainsi calculées, il est possible de mesurer un certain nombre d'indicateurs d'efficacité et de compétitivité, dont trois particulièrement pour cette étude.

- Le coefficient de protection nominale ($CPN = A/E$) permet d'établir le rapport entre prix de marché et le prix économique d'un produit. Si ce taux est supérieur à 1, les producteurs reçoivent grâce aux interventions de l'Etat un prix plus élevé que dans le cas sans intervention. On parle alors de protection positive, ou de subvention des producteurs nationaux. Par contre, sa consommation est incitée. Dans le cas contraire, la protection est négative pour les producteurs et on parle de taxation des producteurs nationaux tandis que la consommation du produit est découragée.
- Le coefficient de protection effective ($CPE = (A-B)/(E-F)$) est défini pour une activité donnée. Il compare la valeur ajoutée des biens échangeables aux prix intérieurs et la valeur ajoutée qu'aurait cette activité dans une situation de libre échange. Si ce taux est supérieur à 1, cela indique que les producteurs sont incités à produire plus, puisque la rémunération des facteurs primaires (valeur ajoutée) est supérieure à ce qu'elle devrait être en situation sans intervention. Dans le cas contraire, le produit est taxé et les producteurs nationaux sont donc moins incités à produire.
- Le ratio du coût des facteurs ($NPI = B/F$) renseigne sur la part de la rémunération des facteurs dans la valeur ajoutée aux biens échangeables.
- Enfin, le coût en ressources domestiques ($CRD = G/(E-F)$) est la mesure de la compétitivité de la production locale par rapport au marché international, assimilée à une approche de l'avantage comparatif du pays dans la production d'un bien, ou encore la mesure de l'efficacité d'une filière. Il compare le coût social d'utilisation d'une ressource intérieure à la valeur nette d'échange extérieure générée par son emploi. Il est attendu de cet indicateur une valeur inférieure à l'unité pour conclure à l'efficacité. Un CRD supérieur à 1 traduit un coût d'opportunité d'utilisation des ressources intérieures au-dessus de la valeur ajoutée aux prix mondiaux.

Concernant les sources de données du maillon « production », celles utilisées pour l'analyse des comptes d'exploitation des producteurs sont l'Enquête Permanente Agricole (EPA) conduite annuellement par la Direction de la Prospective et des Statistiques Agricoles et Alimentaires (DPSAA). Les données se rapportent à la campagne 2010/2011. Ces données permettent de tabuler les superficies exploitées par région et par spéculation, les rendements des différentes cultures et le nombre d'exploitant. Pour le Maillon « Transformation et Commercialisation » et pour l'analyse des comptes d'exploitation au niveau des transformateurs et commerçants, une enquête spécifique a été conduite à cet effet. L'enquête a été conduite dans quatre grandes zones de production et de commercialisation. Il s'agit du Centre (Ouagadougou), du Centre Est (Bagré), des Hauts-Bassins (Bobo-Dioulasso) et de la Boucle du Mouhoun (Dédougou et Sourou). Dans chacune des quatre zones, l'enquête a porté sur un échantillon de 60 agents dont 30 commerçants et 30 transformateurs. Les commerçants sont classés en 3 catégories à savoir les collecteurs, les détaillants et les grossistes exportateurs. Les transformateurs sont aussi classés en 3 catégories à savoir les petits transformateurs, les agro-alimentaires et les industriels. Les principales données collectées à travers cette enquête ont porté sur les charges de transformation et de commercialisation d'une part (consommations intermédiaires, amortissement de matériel, main d'œuvre, etc.) et sur les produits et sous-produits d'autre part.

Concernant les outils de traitement et d'analyse, les données de l'enquête ont été saisies à l'aide du Logiciel CSPRO 4.0 puis exportées dans le logiciel SPSS 17 pour traitement et tabulations sommaires. Ces données ont ensuite été introduites dans le logiciel Value Chain Analysis (VCA) pour l'établissement des comptes d'exploitation, l'analyse des indicateurs de la MAP et la simulation de différentes mesures de politique. Le VCA a été construit par la FAO spécifiquement pour l'analyse de compétitivité de filières agro sylvo pastorales. De 2005 à nos jours, les analyses de compétitivité au Burkina Faso sont réalisées à l'aide de ce logiciel. Le VCA, outre d'être un outil d'analyse est aussi un outil de gestion de base de données. Dans le souci d'une capitalisation et d'une pérennisation de l'ensemble des travaux de filières au niveau national nous avons utilisé cet outil pour la présente étude.

Principaux résultats

Analyse fonctionnelle de la filière maïs

La filière maïs est composée de deux types d'agents dits agents directs et agents indirects. Les agents directs sont les producteurs, les collecteurs, les grossistes, les détaillants et les transformateurs. Les agents indirects accompagnent le processus soit à travers des services, la fourniture d'intrants, la consommation des biens produits par la filière ou encore à travers l'encadrement. Il s'agit notamment des transporteurs, des fournisseurs d'intrants, des ménages et de l'Etat et ses partenaires.

Les Producteurs

Dans la filière, on a distingué deux types de producteurs : Les producteurs des hautes terres (parcelles sans aménagement) et les producteurs des plaines irriguées.

Tableau 3: Caractéristiques des producteurs de maïs

Système	Pluvial trad	Pluvial att	Pluv motor	Irrigué
Sup moy (ha)	0,51	0,92	2,21	0,40
Rdt Moy (kg/ha)	1 114	1 514	1 318	4 024

A chaque type de producteur est associé un système de production donnant ainsi deux grands systèmes de production. Ces systèmes de production sont le système pluvial sans maîtrise de l'eau comportant trois sous-systèmes et le système avec maîtrise totale de l'eau. Les trois sous-systèmes du pluvial sont le pluvial traditionnel, le pluvial en attelage et le pluvial motorisé. La plus grande superficie moyenne est exploitée en système pluvial soit 2,21ha pour le pluvial motorisé. La superficie moyenne par exploitant en système irrigué est de 0,4 ha. Les rendements sont assez similaires en système pluvial et varient entre 1 114 kg/ha et 1 514 kg/ha. Les rendements passent du simple au triple en maîtrise totale de l'eau (système irrigué).

Les Transformateurs

Les transformateurs sont regroupés en trois catégories à savoir les petits transformateurs, les transformateurs agro alimentaires et les industriels. Les petits transformateurs sont les fabricants locaux de produits tels les grumeaux de « déguê » et produits assimilés à base de

maïs. Dans une certaine mesure, ce dernier type d'agents peut être considéré comme consommateur final dans la filière. Cependant, ce type d'agent sera pris en compte dans la présente analyse car leurs activités génèrent des revenus non négligeables et ont pour principaux produits de base les produits de la filière. Les agro-alimentaires sont les entreprises fabriquant des produits beaucoup plus élaborés tels les farines infantiles, les biscuits à base de maïs et ont un capital plus important que les petits transformateurs. Les industriels sont les transformateurs les plus évolués. Dans cette catégorie sont classées les usines de décorticage de maïs.

Tableau 4 : Caractéristiques des transformateur de maïs

	TYPE DE TRANSFORMATEURS		
	Petit Transformateur	Agro Alimentaire	Industriel
Quantité produit de base (kg)	15 642	22 256	1 160 643
Valeur Produit de Base (FCFA)	1 348 377	3 291 600	141 598 429
Valeur Transport (FCFA)	39 398	91 520	33 100
Valeur Stockage (FCFA)	-	-	-
Amortissement Total (FCFA)	56 077	885 737	15 366 957
Cout Main d'Œuvre (FCFA)	398 720	1 063 400	14 718 214
Main d'Oeuvre Familiale (FCFA)	56 375	88 000	115 714
Cout Eau (FCFA)	24 870	87 896	87 429
Cout Electricité (FCFA)	12 920	144 000	10 784 571
Cout Téléphone (FCFA)	33 650	94 400	647 143
Cout de l'énergie (FCFA)	39 867	396 200	19 641 857
Cout des emballages (FCFA)	101 606	349 520	43 021 421
Cout des Assurances et taxe (FCFA)	-	-	242 857
Cout du loyer (FCFA)	42 350	420 000	98 571
Autres charges (FCFA)	130 728	86 000	1 162 857

Sources : Enquête DGPER-INERA/AFRICA RICE, Avril 2011.

La capacité moyenne d'un transformateur de maïs est d'environ 16 tonnes contre 22 tonnes pour un agro alimentaire et 1 200 tonnes pour un industriel. Le coût de la main d'œuvre annuel est d'environ 400 000 FCFA chez le petit transformateur contre plus d'un million FCFA chez l'agro alimentaire. Chez l'industriel, ce coût est de près de 15 millions de FCFA.

Les petits transformateurs et les agro alimentaires ne paient pas des assurances. Cependant les industriels paient des assurances à un coût annuel de 243 000 FCFA environ. Quant aux autres charges comprenant les impôts et taxes, les petits transformateurs et industriels paient environ 100 000 FCFA annuellement pendant que les industriels paient plus d'un million de FCFA.

Les Commerçants

Tableau 5 : Caractéristiques des commerçants de maïs

	TYPE DE COMMERCANT		
	Collecteur	Grossiste	Détaillant
Quantité produit de base (kg)	50 083	437 720	51 066
Valeur Produit de Base (FCFA)	6 210 333	49 417 813	6 251 883
Valeur Transport (FCFA)	291 125	1 633 625	307 210
Valeur Stockage (FCFA)	17 233	319 109	55 167
Amortissement Total (FCFA)	15 022	152 306	41 605
Cout Main d'Œuvre (FCFA)	135 792	552 750	46 567
Main d'Œuvre Familiale (FCFA)	625 833	305 250	54 317
Cout Eau (FCFA)	-	11 775	-
Cout Electricité (FCFA)	-	43 875	72 730
Cout Téléphone (FCFA)	183 400	456 094	89 320
Cout de l'énergie (FCFA)	142 742	90 188	60 027
Cout des emballages (FCFA)	965 417	257 344	250 108
Cout des Assurances et taxe (FCFA)	-	12 000	-
Cout du loyer (FCFA)	54 500	277 313	93 700
Autres charges (FCFA)	-	73 125	14 608

Sources : Enquête DGPER-INERA/AFRICA RICE, Avril 2011.

Les capacités annuelles moyennes d'un collecteur et d'un détaillant de maïs sont similaires soit d'environ 50 tonnes. Quant au grossiste, sa capacité annuelle moyenne est de dix (10) fois supérieure à celle d'un détaillant soit 438 tonnes environ. Le coût de la main d'œuvre est importante chez le collecteur de maïs pouvant s'expliquer par la pénibilité de cette activité.

Les assurances sont seulement payées par les grossistes soit en moyenne 12 000 FCFA par an. Les collecteurs ne paient pas de taxes et impôts. Les grossistes paient en moyenne 73 125 FCFA et les détaillants 14 608 FCFA.

Analyse financière au niveau de l'ensemble de la filière

Tableau 6 : Compte d'exploitation de l'ensemble des producteurs de maïs (valeurs en FCFA)

RT	Recettes Totales	140 570 117 242
CI	Consommations Intermédiaires	37 614 894 330
VA = RT - CI	Valeur Ajoutée	102 955 222 912
F	Facteurs de production	22 698 759 214
RN	Revenu Net	80 256 463 698

La proportion de la valeur ajoutée par rapport aux recettes totales est de l'ordre de 73% chez les producteurs indiquant que ces derniers créent relativement une valeur ajoutée élevée.

Tableau 7 : Compte d'exploitation de l'ensemble des transformateurs de maïs (valeurs en FCFA)

RT	Recettes Totales	4 494 017 413
CI	Consommations Intermédiaires	2 827 561 397
VA = RT - CI	Valeur Ajoutée	1 666 456 016
F	Facteurs de production	351 383 432
RN	Revenu Net	1 132 554 228

La part de la valeur ajoutée dans les recettes totales est de l'ordre de 36,3%. Les transformateurs de maïs créent relativement moins de valeur ajoutée que les producteurs

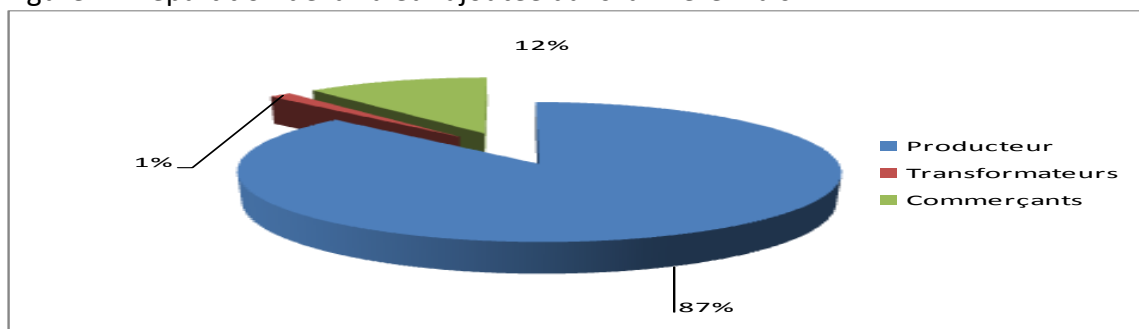
Tableau 8 : Compte d'exploitation de l'ensemble des commerçants de maïs (valeurs en FCFA)

RT	Recettes Totales	59 172 847 104
CI	Consommations Intermédiaires	45 627 277 942
VA = RT - CI	Valeur Ajoutée	13 545 569 162
F	Facteurs de production	2 317 775 492
RN	Revenu Net	11 061 946 025

Sources : Enquête DGPER-INERA/AFRICA RICE, Avril 2011.

Les commerçants de maïs créent une valeur ajoutée de 13,5 milliards de FCFA pour une recette totale de 59,1 milliards. La part de la valeur ajoutée dans les recettes totales est de 22,8%. Ceci confirme l'analyse faite plus haut selon laquelle les commerçants ajoutent relativement peu de valeur à leur produit de base. Le graphique 2 ci-dessous illustre la répartition de la valeur ajoutée au sein de la filière maïs.

Figure 1 : Répartition de la valeur ajoutée dans la filière maïs



La plus grande part de la valeur ajoutée est créée par les producteurs (87%) soit 8 fois supérieures à celle créée par les commerçants (12%). Le très faible niveau de valeur ajoutée créée par les transformateurs s'explique par la faible transformation du maïs.

Tableau 9 : Compte d'exploitation agrégé de l'ensemble de la filière maïs (valeurs en FCFA)

RT	Recettes Totales	204 236 981 759
CI	Consommations Intermédiaires	86 069 733 670
VA = RT - CI	Valeur Ajoutée	118 167 248 090
F	Facteurs de production	25 367 918 138
RN	Revenu Net	92 450 963 951

Sources : Enquête DGPER-INERA/AFRICA RICE, Avril 2011.

La valeur ajoutée créée dans l'ensemble de la filière maïs est de 118 milliards. La plus grande part de la valeur ajoutée est détenue par les producteurs soit 87,13%. Les recettes des producteurs sont de loin supérieures à celle des commerçants. Ceci s'explique par le faible taux de mise en marché du maïs qui est d'environ 13%.

Analyse économique au niveau de l'ensemble de la filière

Tableau 10 : Compte d'exploitation de l'ensemble des producteurs de maïs

RT	Recettes Totales	154 579 516 507
CI	Consommations Intermédiaires	38 671 564 277
VA = RT - CI	Valeur Ajoutée	115 907 952 230
F	Facteurs de production	49 888 522 164
RN	Revenu Net	66 019 430 066

Sources : Enquête DGPER-INERA/AFRICA RICE, Avril 2011.

Les recettes totales perçues par les producteurs de maïs sont de l'ordre de 154,5 milliards de FCFA. Le coût des consommations intermédiaires s'élèvent à 38,7 milliards leur permettant de créer une valeur ajoutée de l'ordre de 115,9 milliards de FCFA. La part de la valeur ajoutée dans les recettes totales est de 75,5%. La rémunération des facteurs de production s'élèvent à 49,8 milliards de FCFA permettant de dégager un revenu net pour l'ensemble des producteurs de 66 milliards de FCFA.

Tableau 11 : Compte d'exploitation de l'ensemble des transformateurs de maïs

RT	Recettes Totales	4 756 469 849
CI	Consommations Intermédiaires	3 824 292 474
VA = RT - CI	Valeur Ajoutée	932 177 374
F	Facteurs de production	379 224 848
RN	Revenu Net	370 434 171

Sources : Enquête DGPER-INERA/AFRICA RICE, Avril 2011.

Les transformateurs de maïs reçoivent des recettes totales de l'ordre de 4,7 milliards de FCFA. Le coût des consommations intermédiaires s'élèvent à 3,8 milliards leur permettant de créer une valeur ajoutée de l'ordre de 0,9 milliards de FCFA. La part de la valeur ajoutée dans les recettes totales est de 19,7%. La rémunération des facteurs de production s'élèvent à 0,37 milliards de FCFA permettant de dégager un revenu net pour l'ensemble des producteurs de 0,37 milliards de FCFA.

Tableau 12 : Compte d'exploitation de l'ensemble des commerçants de maïs

RT	Recettes Totales	65 075 848 713
CI	Consommations Intermédiaires	50 147 814 826
VA = RT - CI	Valeur Ajoutée	14 928 033 888
F	Facteurs de production	3 933 685 518
RN	Revenu Net	10 828 500 725

Sources : Enquête DGPER-INERA/AFRICA RICE, Avril 2011.

Les recettes totales perçues par les producteurs de maïs sont de l'ordre de 65 milliards de FCFA. Le coût des consommations intermédiaires s'élèvent à 50,15 milliards leur permettant de créer une valeur ajoutée de l'ordre de 14,9 milliards de FCFA. La part de la valeur ajoutée dans les recettes totales est de 6%.

Analyse des indicateurs d'incitation, de protection et de transfert

Tableau 13 : Indicateurs de la MAP de la filière maïs

INDICATEURS DE LA MAP FILIER MAIS		CRD	CPN	NPI	CPE
Producteur	Prod pluv trad	0,55	0,91	0,93	0,91
	Prod pluv att	0,50	0,91	0,92	0,91
	Prod pluv mot	0,67	0,91	0,96	0,90
	Prod IRR	0,32	0,91	0,95	0,91
	ENSEMBLE	0,51	0,91	0,93	0,91
Transformateur	Petit transf	0,87	1,00	0,91	1,14
	Agro transf	0,48	0,90	0,92	0,88
	Indus transf	0,72	0,93	0,48	2,34
	ENSEMBLE	0,74	0,94	0,58	1,81
Commerçant	Collecteur	0,90	0,91	0,91	0,90
	Grossiste	0,14	0,91	0,91	0,91
	Détaillant	0,33	0,91	0,91	0,91
	ENSEMBLE	0,37	0,91	0,91	0,91
FILIERE		0,50	0,91	0,90	0,92

Sources : les calculs de l'étude

L'indicateur de mesure de l'efficacité économique CRD (ratio du coût des ressources domestiques) montre que la filière maïs est compétitive en 2011. En effet, la filière utilise les ressources domestiques avec une rationalité économique de 50% en 2011. En 2007, la filière maïs utilisait les ressources domestiques avec une rationalité économique de 20% (DRC=0,8) faisant ressortir un progrès notable en termes d'efficacité d'utilisation des ressources domestiques.

Sur le plan du commerce international, la filière maïs locale a un avantage comparatif par rapport au maïs importé. Ceci amène à dire que le Burkina gagne plus à produire du maïs que d'en importer. En effet, le Burkina Faso bénéficie d'une bonne disponibilité de facteurs domestiques notamment la main d'œuvre agricole représentant 80% de la population active. Cependant, en passant d'un niveau de la filière (producteur, transformateur ou commerçant) à un autre ou d'une catégorie (petit transformateur, transformateur agro alimentaire) à une autre, les avantages comparatifs des agents vis-à-vis du marché international sont divergents. En effet, si les commerçants et les producteurs de maïs utilisent respectivement en moyenne les ressources domestiques avec une rationalité économique de 63% et 49%, les transformateurs eux utilisent les mêmes ressources avec une efficacité économique de 26% (DRC=0,74). Au niveau de la production de maïs, l'efficacité économique la plus élevée est observée au niveau du système irrigué avec maîtrise totale de l'eau. Quant aux transformateurs, l'efficacité économique la plus élevée n'est pas observée au niveau des industriels mais au niveau des agro alimentaires. Au niveau du commerce, l'efficacité économique la plus élevée est observée au niveau des commerçants grossistes soit 86% (DRC=0,14). De façon générale, on peut conclure que l'efficacité économique évolue positivement avec le degré d'évolution des agents d'un même niveau. Le faible niveau du DRC au niveau des commerçants grossistes s'explique d'une part par une faible utilisation des intrants échangeables et d'autre part par des économies d'échelle.

Le Coefficient de Protection Nominal (CPN) avec sa valeur inférieure à l'unité « $CPN < 1$ » indique que le prix du maïs local observé sur le marché domestique est inférieur à celui du marché international. Ainsi, les agents de la filière maïs perçoivent des revenus qui sont inférieurs à ceux qu'ils auraient perçus avec l'application des prix internationaux.

Le coefficient de protection des intrants échangeables (NPI) confirme l'existence d'une subvention de ces intrants (NPK, Urée). En effet, la valeur du NPI inférieure à l'unité ($NPI < 1$) révèle que les agents de la filière acquièrent les intrants échangeables à un prix inférieur à celui du marché international confirmant ainsi l'existence d'une subvention.

Enfin le Coefficient de Protection Effectif indique l'effet combiné des politiques de prix des produits et des biens échangeables sur les incitations à la production agricole. Il constitue donc un indicateur plus exact du degré réel d'incitation relative par rapport au marché mondial. La valeur du coefficient est inférieure à l'unité ($CPE < 1$). Cela signifie que la combinaison des transferts sur les produits, d'une part, et sur les consommations intermédiaires (biens échangeables), d'autre part, résulte en une distribution effective de revenus inférieure à ce qu'elle serait en cas d'application, toutes choses égales par ailleurs, des prix internationaux. Ainsi, il y a un transfert des agents de la filière maïs vers la collectivité pouvant s'expliquer en partie par les mesures prises par le Gouvernement en vue de réduire le coût de la vie.

Principales conclusions

L'étude a permis d'établir les comptes d'exploitation des agents de la filière maïs à prix financier et à prix économique. Ceci a permis par ailleurs d'analyser l'efficacité et les avantages de la filière à travers les indicateurs de la Matrice d'Analyse des Politiques. Dans la filière maïs, seul le producteur en système traditionnel a un revenu inférieur au seuil de pauvreté national estimé à 82 672 FCFA en 2003 (INSD, 2003).

Par ailleurs, le coefficient de protection des intrants échangeables (NPI) confirme l'existence d'une subvention de ces intrants (NPK, Urée). En effet, la valeur du NPI inférieur à l'unité ($NPI < 1$) révèle que les agents de la filière acquièrent les intrants échangeables à un prix inférieur à celui du marché international.

Sur le plan du commerce international, l'analyse a révélé que le Burkina Faso dispose d'un avantage comparatif dans la production du maïs. Ceci amène à dire que le Burkina gagne plus à produire du maïs que d'en importer. En effet, le Burkina Faso bénéficie d'une bonne disponibilité de facteurs domestiques notamment la main d'œuvre agricole représentant 80% de la population active.

Toutefois, l'analyse du Coefficient de Protection Effectif a révélé à travers sa valeur inférieure à l'unité (0.92 pour le maïs), combinaison des transferts sur les produits, d'une part, et sur les consommations intermédiaires (biens échangeables), d'autre part, résulte en une distribution effective de revenus inférieure à ce qu'elle serait en cas d'application, toutes choses égales par ailleurs, des prix internationaux. Théoriquement, ceci amène à dire que la production de ce bien n'est pas incitée mais aussi peut s'expliquer par la hausse des prix internationaux due à la crise économique et financière. Les résultats montrent que la filière dispose d'un avantage comparatif avec une efficacité d'utilisation des ressources domestiques de 50%. Bien que les mesures de politiques mises en œuvre par le Gouvernement fussent plus orientées vers le soutien de la production de riz de façon spécifique, ces mesures ont aussi contribué à améliorer les performances de la filière maïs.